

*Journal
d'information
de la
commune du
Montcel*



Édito

Jean-Christophe Eichenlaub, Maire du Montcel

Bien que notre site internet soit mis à jour régulièrement, nous maintenons la tradition d'un « écho du Montcel » version papier.

L'été touche à sa fin avec ses joies et ses peines, en effet, Robert GAIMOZ, ancien maire, nous a quitté et je profite de cette occasion pour rappeler qu'il s'est mis au service de la commune pendant 30 ans aimant passionnément notre territoire. Je tiens à souligner notre reconnaissance auprès de sa famille.

Durant cette coupure estivale, différents travaux ont été réalisés dont certains sont encore en cours, vous en trouverez le détail dans ce journal.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle professeure des écoles, Mme Nelly DEMAREST qui remplace Mme Isabelle LAMBERT.

A la cantine-garderie, Mme Sandrine JENNEAU remplace Mme Béatrice GUIGNARD.

M. Lionel COLLOMBET, agent technique, a souhaité prendre une année de disponibilité pour convenances personnelles.

Nous avons accueilli, au mois d'août, M. Charles SIMON qui a aidé M. Jean-François PAQUENTIN à poser le nouveau grillage du parc de la mairie et qui s'est chargé de l'entretien des espaces verts pendant les vacances de celui-ci.

Je remercie le personnel et les élus qui se sont impliqués cet été pour que malgré les vacances tout fonctionne normalement.

Notre mandat entame sa dernière période et malgré tous les changements auxquels les communes sont confrontées (loi NOTRE, PLUI, baisse des dotations) les projets, réalisés ou en cours sont la preuve du dynamisme de notre équipe.

En vous assurant de tout mon dévouement, sachez que vous pouvez compter sur toute mon énergie pour remplir ma fonction de maire avec toujours la même passion.

La pause d'été est l'occasion de réaliser les travaux dans les bâtiments et lieux fréquentés par les enfants en période scolaire. Les agents de la mairie et les entreprises mandatées par elle n'ont pas chômés pour offrir aux enfants un cadre de vie plus confortable et sécurisé.

• Isolation thermique de l'école

Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée ont été remplacées par des fenêtres en pin à double vitrage. Le grenier situé au-dessus de la classe de maternelle a été isolé, l'isolation du plafond de la cave a également été réalisé puisqu'il se trouve juste en dessous de la salle de sommeil des maternelles. Ouate de cellulose et fibre de bois ont été utilisés dans les 2 cas.

Deux radiateurs supplémentaires ont été installés dans les toilettes situées en demi-sous-sol ainsi que les escaliers y accédant.

L'électricité du rez-de-chaussée a été remise aux normes et des éclairages « led » ont remplacé les anciens néons.

L'isolation par l'extérieur des toilettes sera faite pendant les vacances de Toussaint. Nous devons également envisager, dès l'année prochaine, de créer un ouverture supplémentaire dans les classes du rez de chaussé de CP/CE1 et de GS/CE2. à suivre...

Ces travaux permettront non seulement de réaliser des économies d'énergie mais aussi d'apporter un plus grand confort aux enfants de l'école et de respecter les normes en vigueur. Leur montant total



s'élèvera à 68 624,61€ HT sur lequel nous avons obtenu les subventions du département de 22 358€ et celles de l'État de 22 000€.

• Remplacement de la porte de la garderie

A la fin de l'année scolaire, la porte d'entrée de la garderie s'est fêlée et a dû être condamnée. Une nouvelle porte a donc été installée. (coût : 534€)

• Pose d'un nouveau grillage autour du parc de la mairie

L'ancien grillage fort endommagé et ne répondant plus aux normes de sécurité, a dû être remplacé. Nos agents techniques ont réalisé ce travail durant l'été. (coût : 1150,36€)



• Rénovation stade de foot

L'état du terrain de foot ne permettait plus d'accueillir des équipes en

championnats, il fallait donc le rénover. Le sondage du sol a été réalisé durant l'été et le drainage aura lieu en septembre. Les travaux se poursuivront jusqu'au mois d'Octobre. (coût : 18 178,25€ HT) Une demande de subvention a été déposée.

Glissières de sécurité route de la Verdasse

Afin de sécuriser la route de la Verdasse, une glissière de sécurité a été posée au niveau du croisement avec la route des Légers. Les blocs de béton ont été installés mais en raison d'un retard de fournitures, la pose des poteaux en bois sera faite courant septembre. (coût : 6822,8 TTC)

Isabelle Lambert, professeur de la classe de CE1-CE2 depuis 5 ans, nous quitte pour un poste de directrice à l'école Franklin Roosevelt d'Aix-les-bains. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle fonction et souhaitons la bienvenue à Mme Nelly Demarest, enseignante de la classe des GS/CE2.



Avec 20 nouvelles inscriptions à l'école dont 15 petits de maternelles, les enseignantes ont du faire une nouvelle répartition des classes pour l'année scolaire 2018/2019 :

- ★ 24 élèves en PS-MS, classe de Mme Katia Chapeau
- ★ 27 élèves en CP-CE1, classe de Mme Annick Lacroix
- ★ 27 élèves en GS-CE2, classe de Mme Nelly Demarest
- ★ 24 élèves en CM1-CM2, classe de Mme Lara Menachemoff

Isabelle Berger reste ATSEM auprès des PS/MS tandis que Marie-Laure Anthony rejoint la classe des GS/CE2 pour assister Mme Demarest.

Le rythme scolaire reste le même cette année avec une journée allant de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30. Pas d'école le mercredi matin. Les enfants se verront proposés, comme l'an passé, des activités découvertes le vendredi après l'école en partenariat avec l'ACEJ (Association Cantonale Jeunesse).

La réunion générale de rentrée aura lieu le **11 Septembre à 18h30**. Cette réunion est importante car elle permet de connaître le fonctionnement et les règles applicables à l'école mais aussi à la cantine et à la garderie. Ce sera également pour les parents l'occasion de connaître les représentants du Sou des écoles.

• Fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le 29 Juin 2018. Tout a commencé par le regroupement de tous, enseignantes, parents et enfants, dans la forêt. Au rythme d'une percussion les enfants se sont regroupés et ont chanté accompagnés à la guitare par Florent Robert sur le thème de la protection de l'environnement.

Le refrain de la chanson "Le cri de la forêt"

*"Ouh, ouh sublime terre,
une bille dans l'univers,
ton équilibre est si précieux pour moi
je vibre et chante pour toi"*



• Garderie :

toujours en partenariat avec l'ACEJ activités découvertes organisées le vendredi de 16h45 à 17h30. 1er cycle dès le 21 Septembre pour les CM1/CM2. Inscriptions sur eticket.qiis.fr

• Feu d'artifice

Le traditionnel feu d'artifice a été tiré vendredi 20 juillet 2018 sur le stade de foot « René Mailland », co-financé par la commune, l'AS Le Montcel, le club St Georges, le centre de vacances de Chilly-Mazarin et l'association du Carrousel, il nous en a mis plein les yeux !

• Essai voiture de rallye

Le samedi 04 Août 2018, la route forestière a été exceptionnellement fermée à la circulation de 14h à 18h pour permettre à une 206 XS de faire des essais de réglage en vue du Rallye de



Chartreuse qui a eu lieu les 18 et 19 Août 2018. Cette voiture pilotée par Anthony Leroy et co-pilotée par son frère Benjamin fait partie de l'Association AIX AUTO SPORT présidée par Éric Leroy. Toutes les conditions de sécurité avaient été réunies, avec l'aide de nombreux bénévoles



répartis sur les différents points stratégiques de la piste. A cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont pu faire leur baptême de passager en conduite sportive.

• Fête du 15 août à la chapelle

La paroisse organise chaque année la messe du 15 août à la Chapelle Saint Robert. C'est l'occasion de rappeler l'histoire de cette chapelle faisant partie du patrimoine de notre commune : *« C'est en 1867 que les habitants du Montcel décidèrent de construire cette chapelle proche de l'emplacement présumé de l'ancien prieuré Saint Robert. L'abbé Rey, vicaire de la paroisse, dessina les plans et se mit même à l'ouvrage pour bâtir cette chapelle, le terrain fut donné par Pierre Fantin et tous les habitants du village participèrent au transport des matériaux. L'édifice mesure 6m de long, 3m10 de largeur et 5 m de hauteur. Par la suite, on a décidé de construire le clocher adossé à la chapelle, en 1876 on y hissa une première cloche de 400 kg, quelques années plus tard une autre plus petite fut offerte par les habitants du lieu-dit « La Chapelle ». La rénovation effectuée en 1989 a permis de remettre en valeur la façade principale presque entièrement en mollasse, ainsi que les pierres d'angle du clocher. C'est le maitre-verrier Marie Pierre Delbecque qui a réalisé les vitraux.*



• **Urbanisme : PLUI**

L'arrêt du PLUI va être voté en conseil communautaire le 27 septembre 2018. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le nouveau zonage à la mairie. Cette étape sera suivie d'une phase de consultation et d'une enquête publique avant l'approbation définitive du PLUI courant 2019.

• **Coupe affouagère :**

La réglementation sur les coupes affouagères étant actuellement en cours de discussion, cette année, les



lots seront distribués au coup par coup en concertation avec l'ONF sous la forme de cession. Les gens intéressés doivent s'inscrire en mairie avant le

15 octobre 2018.

Il y aura aussi possibilité d'acheter des lots en bordure de route. Ceux-ci seront placés à bon port soit le long de la route du Revard, soit sur le parking de la Meunaz, à la fin de l'automne.

Il est également possible de s'inscrire en mairie pour récupérer les fonds de coupes (notamment le long de la route forestière), ceci à titre gratuit.

• **Déchets sauvages**

Le long de la route forestière et sur des bas-côtés, des dépôts sauvages de déchets verts et divers sont régulièrement déposés. Nous vous rappelons que cela est totalement interdit et passible d'une amende. Nous avons la chance d'avoir des déchetteries qui fonctionnent parfaitement, utilisez les ! Les déchetteries de Drumettaz et Grésy-sur-Aix, notamment, sont à votre disposition, ouvertes du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45, le dimanche de 9h à 11h45, fermées les jours fériés.

Grand Lac met également à la disposition des communes et de leurs habitants des broyeur de végétaux. Pour l'année 2018/2019, le broyeur sera au Montcel du 24 septembre au 6 octobre 2018 puis

du 3 au 14 décembre 2018 et enfin du 15 au 26 avril 2019. Pensez à réserver à la mairie !

Quant aux déchets déposés le long de la route de la Verdasse, ils ont finalement été ramassés, une enquête de gendarmerie est en cours.

• **Brûlage à l'air libre**

Tout comme les dépôts sauvages, le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende jusqu'à 450 €. Encore une fois, les déchetteries et le broyeur sont à votre disposition.

• **Nuisances sonores**

L'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 a défini différentes mesures relatives au bruit de voisinage applicables en Savoie.

Les travaux "bruyants" sont autorisés : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30/ puis Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h/ enfin Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

• **Chasse**

La période de chasse générale reprendra le 9 septembre à 7h et durera jusqu'au 20 janvier 2019 au soir. Les jours sans chasse sont toujours les mardis et vendredis.

• **Mise à disposition d'un broyeur de végétaux :**

Du 24 septembre au 6 octobre 2018 : contacter la mairie pour plus de renseignements.

• **Permanence d'Enedis**

Mardi 25 septembre 2018 à la mairie de 19h30 à 21h30 pour vous informer et répondre à toutes vos questions sur le compteur électrique communicant Linky



• **Panneau d'affichage au dos de la mairie**

Tous les arrêtés concernant notamment l'urbanisme seront désormais affichés sur le panneau d'affichage situé sur le mur de la mairie côté jardin.

En raison d'une aggravation de la situation de sécheresse pendant le mois d'août, le bassin de la Combe de Savoie – Val Gelon est désormais placé en situation d'alerte renforcée. Le bassin du Chéran reste en alerte renforcée et les bassins versants du Lac du Bourget (qui nous concernent) et de l'avant-pays savoyard en situation d'alerte. Le reste du département est maintenu en situation de vigilance.

L'arrêté préfectoral du 7 août portant limitation des usages de l'eau est donc abrogé et remplacé le 31 août par un nouvel arrêté.

Les très fortes températures de cet été et l'absence d'épisodes pluvieux prolongés ont entraîné la dégradation des cours d'eau à un rythme rapide, avec des débits très faibles mettant localement en péril le maintien de la vie biologique, voire des assècs par endroit. Les secteurs de plaine et de moyenne montagne sont les plus touchés. Sur ces secteurs, les débits des sources, dont beaucoup servent à l'alimentation en eau potable des collectivités, sont souvent en dessous des moyennes.

Les prévisions météorologiques pour les jours à venir laissent présager un temps sec et chaud, la dégradation de l'état des milieux aquatiques devraient donc se poursuivre.

Par conséquent, les mesures de restriction des usages prises dans l'arrêté du 7 août sont maintenues pour les bassins versants du Lac du Bourget et de l'avant-pays Savoyard, ainsi que pour celui du Chéran. Elles sont renforcées pour le bassin de la Combe de Savoie – Val Gelon. Ces mesures visent à limiter les consommations d'eau non indispensables dans le but de réserver la ressource aux usages prioritaires et de sauvegarder les écosystèmes aquatiques.

Pour tous ces secteurs, il est rappelé que les prélèvements directs dans les cours d'eau ou dans les ressources souterraines (nappes, sources) pour des usages domestiques sont interdits.

Par ailleurs, sont interdits le lavage des véhicules hors station de lavage, le remplissage des piscines privées, la gestion des fontaines et le lavage des voiries.

L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des stades et espaces sportifs, des golfs et l'irrigation agricole sont strictement réglementés, avec des périodes d'interdiction plus ou moins étendues selon les usages et la situation du bassin versant concerné (alerte ou alerte renforcée).

Ces mesures sont applicables à compter du 31 août 2018.

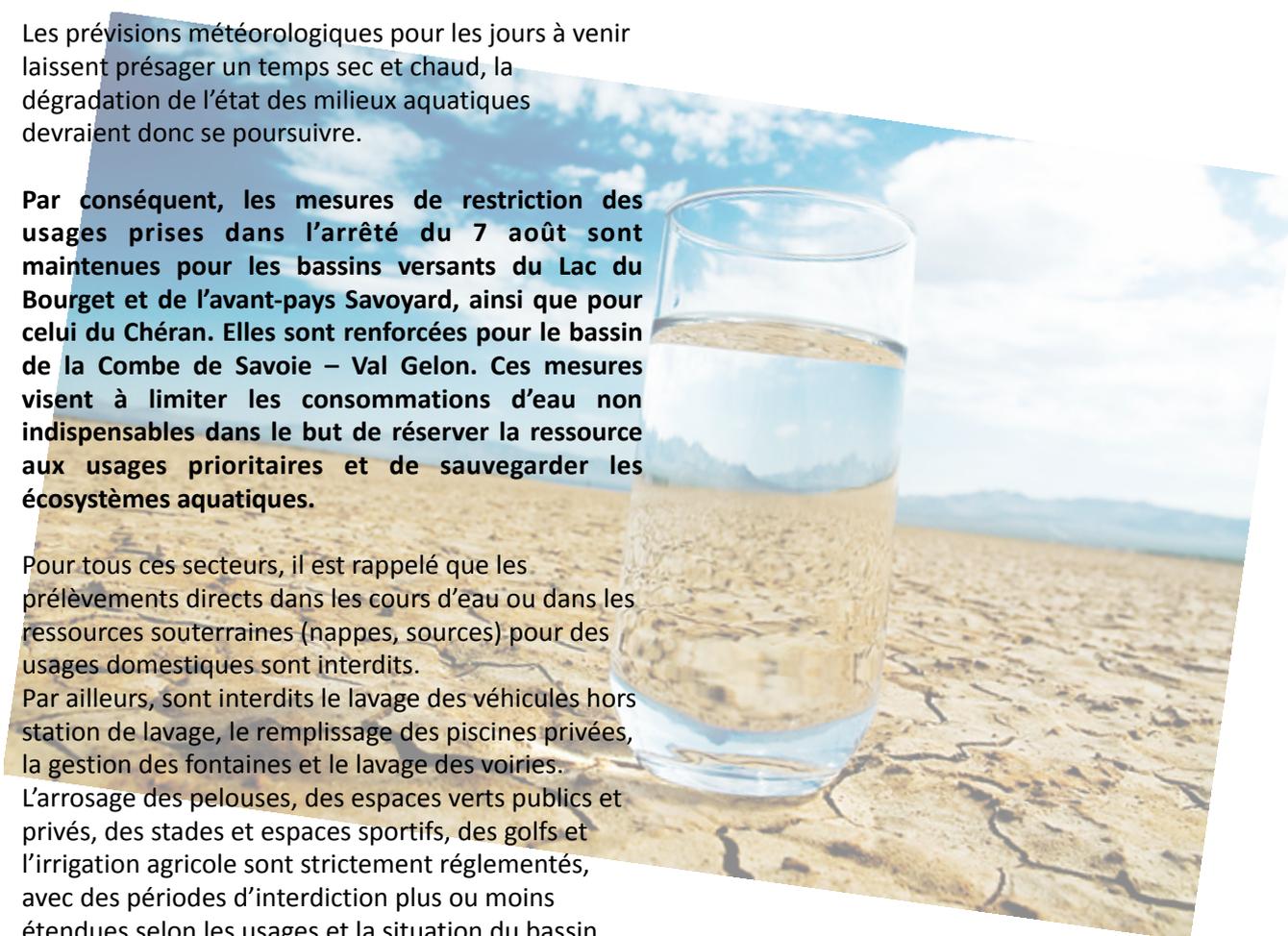
L'application de ces restrictions est susceptible de faire l'objet de contrôles pouvant toucher l'ensemble des usagers.

Concernant le reste du département, toujours en situation de vigilance, la préfecture appelle les citoyens à une utilisation parcimonieuse de l'eau et incite aux économies d'eau.

Pour rappel, par référence à une situation dite normale, quatre seuils permettent de qualifier les situations de sécheresse :

- vigilance ;
- alerte ;
- alerte renforcée ;
- crise.

Le passage d'une situation à une autre est basée sur l'observation d'un réseau d'indicateurs (hydrologie des cours d'eau, nappes souterraines, sources, données météorologiques). Des mesures spécifiques adaptées à chacune de ces situations sont alors mises en place



Samedi 8 septembre 2018 :

- **Forum des associations** de 9h à 12h à la salle polyvalente
- **Projection du film « Gloire et déshonneur »** réalisé par Richard Delay. 20h30 à la salle polyvalente. Ce film relate la résistance dans le massif des Bauges, notre commune et les communes alentours.

Samedi 29 septembre 2018 :

Typhanie DEGOIS, députée de la 1ère circonscription de la Savoie, tiendra une permanence à la mairie de 10h à 12h

Dimanche 30 septembre 2018 :

Vide grenier à la salle polyvalente, organisé par le club St Georges

Du 1er Octobre au 9 décembre 2018

Défi “zéro déchets” : tentez de réduire vos déchets.



Inscriptions jusqu'au 24/09/18. Plus d'infos sur <https://defi-zero-dechet.fr/>

Samedi 6 octobre 2018 :

“So Jazz Quartet” : De Wes Montgomery à Chick Corea en passant par Pat Metheny, pour un voyage musical parmi quelques grands nom du Jazz. Piano, guitare, basse et batterie. Organisé par Planète Fa (www.planete-fa.fr) 20h30 salle polyvalente

Samedi 13 Octobre 2018 : Fabrication et vente du jus de pomme. sur la place du village. organisé par le Sou des écoles

Samedi 17 Novembre 2018

Traditionnel Loto du Montcel organisé par AS Montcel

Samedi 1 Décembre 2018

Repas des aînés offert par la municipalité.

Samedi 8 décembre 2018 :

Théâtre : “une semaine ...pas plus”

20h30 à la salle polyvalente.

Prix du Jury Jeune au Festival les Escholiers d'Annecy 2018. Comédie présentée par Planète Fa

Lundi 31 Décembre 2018 :

Réveillon du jour de l'an, organisé par l'AS Montcel

Samedi 26 Janvier 2019 : Séance de cinéma en

présence du réalisateur Erik Lapied, cinéaste de Montagne et documentariste animalier.

organisé par Planète Fa. 20h30 salle polyvalente

Samedi 23 Mars 2019 :(date à confirmer) : **concert de**

Barrueco, auteur, compositeur et interprète pop français. organisé par Planète Fa.

Samedi 4 et dimanche 5 Mai 2019 :

Vente de fleurs organisé par le club de la St Georges.

Samedi 25 Mai 2019 : **Orchestre des Pays de Savoie**

qui viendra exceptionnellement pour un concert de musique classique. 20h30 Salle polyvalente organisé par Planète Fa.

Et de nombreuses autres dates qui nous seront communiquées ultérieurement. N'hésitez pas à consulter le site de la commune : montcel-savoie.fr



AS du Montcel : pour pratiquer le football et/ou le volley ball en toute convivialité.

Président : M.Mailland René
tel : 04 79 63 51 36
as.foot.montcel@orange.fr



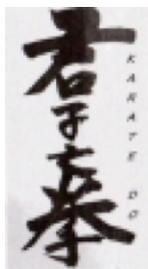
Le Carrousel des sports et loisirs : Cette année le Carrousel propose de nouvelles activités comme la marche nordique le samedi de 9h à 10h30,

Présidente : Mme Caspani Fanny
tel : 06 50 27 17 45/ 06 79 83 26 66
carrouselmontcel@gmail.com



Le club de la Saint Georges adhèrent à "génération mouvement", propose de nouvelles activités comme les cours informatiques ainsi que des sorties culturelles adaptées à ceux qui se déplacent difficilement.

Président : M. Aussedat Philippe
tel : 06 72 67 52 48
csg73100@yahoo.com



Kunshi no Ken/ Karate-do
Pour apprendre ou parfaire votre pratique du karaté ou du full contact. Une préparation physique est également proposée par le club.

Président : M. Arnaud DECOTIGNIES
tel : 06 03 97 41 72
arnaud@coach-sportif-decottignies.com



Planète Fa, association qui propose des spectacles artistiques et culturels. Musiciens, acteurs, danseurs, chanteurs, jongleurs, photographes, écrivains, conteurs... sont accueillis à bras ouverts pour des soirées festives !

Président : M. Daniel APPELL
tel : 06 78 59 39 47 / infos@planete-fa.fr /
site : <http://www.planete-fa.fr>



Sou des Écoles

Le sou des écoles, toujours très actif, organise des manifestations comme la vente de jus de pomme, de pizzas ainsi que la fête de fin d'année pour les enfants . Les fonds récoltés permettent d'aider les enseignantes dans leur projet pédagogique.

Présidente : Mme Blandine FOURNIER
lsde.lemontcel@gmail.com
<http://sde-lemontcel.blogspot.fr>



Scrap Addict

Pour découvrir le scrap booking ou parfaire vos connaissances dans ce domaine.

Présidente : Mme Nathalie MUGNIER
Tel : 06 16 58 15 35



Montcel Tennis Club

Une école de tennis pour les plus jeunes mais aussi cette année des rencontres pour tous les âges. Horaires sur le site de la commune.

Nouveau bureau.

Président : M. Christophe DANET
Tel : 04 79 61 98 46
pistol.didou@free.fr



ACCA

Pratique de la Chasse.
Nouveau bureau cette année.

Président : M. Michel LOPEZ
Tel : 06 17 63 79 24